

L'école, de l'autre côté

Ici, les Conseils de classe et d'école rythment l'agenda scolaire. Ici, les règles de vie en commun sont débattues ensemble, puis déposées dans des chartes. Ici, les savoirs sont partagés entre pair-es et les projets naissent de l'intérêt des élèves. Ici, élèves et enseignant-es expérimentent la coopération. Petit tour dans une école secondaire qui porte bien son nom : *De l'autre côté de l'école*.

Depuis le trafic ambiant de la chaussée de Wavre, à Auderghem, une volée d'escaliers mène à l'entrée d'un imposant immeuble. Une banderole s'étale là depuis six ans : *De l'autre côté de l'école*. Une jeune école secondaire à pédagogie Freinet¹. Le temps de midi s'achève. Les 500 élèves gravissent les marches pour se disperser d'étage en étage et regagner leur classe.

Au deuxième étage, les élèves de rhéto s'installent derrière des bancs formant un large U. Une disposition décidée en début d'année par les élèves eux-mêmes. Tout comme la présence d'un canapé dans le local, approuvée par l'équipe enseignante, sous certaines conditions (utilisation avec l'accord du prof, uniquement pendant les temps de lecture...), discutées ensemble, puis formalisées dans une charte.

Le Conseil de classe de la 6^e année va démarrer. Comme tous les jeudis après-midi, 14h. Alissa préside, Pauline prend des notes. « *On a un ordre du jour ?* », questionne la présidente. *Vous voulez parler de quoi ?* » Les réactions ne se font pas attendre. Un élève présente les conclusions du dernier Conseil d'école, réuni il y a peu. Les élèves débattent ensuite de l'organisation du voyage des rhétos, du papier toilette chroniquement en rade, ou encore de la gestion d'un nouveau local de détente pour les 4, 5 et 6^e années. L'art de l'argumentation est bien rodé. Les décisions prises se déposent sur papier.

En fin de séance, une élève tire au sort les noms de celles et ceux qui prendront en charge les « services » hebdomadaires : nettoyer le tableau, passer le balai, arroser les plantes, fermer les fenêtres, vider les poubelles... Elle colle les noms sur un panneau placardé au mur. « *Ce sont les élèves qui décident, en début d'année, comment ces services seront attribués*, explique Guillaume Bossuroy, titulaire de la classe. *Dans notre classe, on a opté pour le tirage au sort. Dans d'autres, ça fonctionne autrement.* »

De charte en charte

De l'autre côté de l'école propose des espaces permettant aux élèves de s'impliquer, pour faire de leur école un lieu, un projet et un temps communs. Le Conseil de classe est l'un de ces espaces. Le Conseil d'école, réunissant les représentant-es de chaque classe, en est un autre. Il y a aussi les Conseils de plateau, entre différentes années (1, 2 et 3 d'une part, 4, 5 et 6 d'autre part). Et le Forum, pour les rhétos. L'idée étant de « *développer des pratiques démocratiques pour préparer et participer à une société plus solidaire et plus juste* », comme le stipule le projet pédagogique de l'école.

Dans son bureau, la directrice de l'école, Amandine Tuerlinckx, brandit une feuille de papier reçue le matin même. Une demande d'élèves pour obtenir un « coin de jeux », assortie d'une quarantaine de signatures. Au dos, une charte énumère déjà les règles de bonne gestion de ce futur espace. « *Presque toutes les semaines, je reçois des demandes comme celle-là*, sourit la directrice. *Les élèves n'arrêtent pas de créer des chartes. Ça engendre beaucoup de discussions entre enseignant-es et avec les élèves pour savoir comment répondre à la demande et construire tout cela ensemble.* » Elaborer des chartes pour établir des règles de vie en commun au sein de l'école, c'est aussi apprendre à se heurter à certaines limites. La directrice prend pour exemple l'envie d'élèves, une année, d'écrire une charte visant à interdire les bouteilles d'eau en plastique à l'école. « *Ça a suscité beaucoup de débats, parce qu'ils se sont rendus compte qu'interdire veut aussi dire sanctionner en cas de non respect des règles. Ils ont finalement opté pour la réalisation de panneaux de sensibilisation, plus adaptée. D'autant que nous, enseignant-es et direction, nous avions déjà décidé que seule l'eau est autorisée dans l'enceinte de l'établissement. Cela n'empêche qu'une règle comme celle-là peut aussi être remise en question par les élèves. Là encore, on en discute...* »

Dès lors, *De l'autre côté de l'école* est-elle une école gérée collectivement ? La directrice nuance : « *Disons qu'on tend vers la co-gestion, parce que la parole est donnée et la place est laissée, tant aux élèves qu'aux enseignant-es. Beaucoup de choses sont possibles. Il faut parfois s'adapter et se donner les moyens. On s'est, par exemple, rendu compte que les Conseils de classe, c'est bien pour prendre des décisions, mais encore faut-il des espaces-temps pour opérationnaliser les actions. Du coup, on a instauré une heure de tutorat, au cours de laquelle les élèves choisissent soit d'être en remédiation, soit de mettre en œuvre concrètement les décisions prises en conseil, en rédigeant une charte, en passant des coups de téléphone...* » Lisa, élève de rhéto, semble ravie du fonctionnement de son école : « *Ici, on nous apprend à être autonomes. Et les profs essaient de vraiment comprendre les élèves.* »

Partage de savoirs

De l'autre côté de l'école encourage également la coopération et le partage de savoirs, en classe comme dans la salle des profs. Un exemple de pratique d'échange de savoirs ? Le marché des connaissances. Utilisé entre profs, via notamment des visites dans les classes des collègues, il s'organise aussi entre élèves, avec l'autorisation de l'enseignant-e. « *C'est comme ça que j'ai donné un atelier sur la désobéissance civile aux élèves de ma classe, explique Iris, une élève de 6^e, par ailleurs militante au sein d'Extinction Rebellion.* »

L'année passée, les mobilisations climat ont fait l'objet de toutes les attentions. « *Les jeunes ont très vite émis l'envie de prendre part aux marches, raconte Guillaume Bossuroy, titulaire et prof de géographie. On en a discuté et on a convenu qu'ils pouvaient y prendre part à condition d'avoir l'accord des parents. De nombreux élèves de notre école ont participé aux marches. Un groupe climat s'est également constitué avec une vingtaine d'élèves qui voulaient agir plus concrètement encore et donner plus de sens à ces marches. Ils ont organisé une journée de sensibilisation à laquelle les 500 élèves ont participé, avec des projections de documentaires, des débats, des ateliers concrets, menés par les élèves, les parents et des intervenants extérieurs.* »

D'autres projets, citoyens et environnementaux, émergent ça et là dans l'école. « *Ces projets sont mis en place en fonction de ce que les élèves proposent et apportent* », souligne la directrice. « *On tente de fournir des espaces et du temps pour qu'ils aient la liberté de se déployer, d'aimer travailler et de mieux comprendre le monde, conclut quant à lui Guillaume Bossuroy. En tant qu'enseignant-es, on n'est pas juste là pour transmettre un savoir, on est là pour former les jeunes à émerger dans leur société et à s'y impliquer.* »

Céline TERET

Contact : 02 675 77 02 - www.acecole.be

¹ Du nom du pédagogue français Célestin Freinet (1896 - 1966) qui s'est penché sur la nécessité d'une « autre éducation » basée sur la coopération et l'esprit critique.



Photos : De l'autre côté de l'école

Charte collective pour une cour de récré au naturel

Une cour de récréation, espace de vie en commun par excellence. A la fois lieu de convivialité et de détente, la cour de récré amène aussi son lot de tensions et de conflits quotidiens. Dès lors, pourquoi ne pas repenser cet espace comme un véritable commun, pour y favoriser le bien-être de tous ses usager-es ? Outre les règles de partage des espaces, une solution est d'y inviter la nature. Parce que le contact avec la nature apaise, stimule, apprend... Parce que reverdir une cour de récréation, c'est aussi y favoriser la convivialité et la biodiversité. Le programme *Ose le vert, recrée ta cour* accompagne les écoles primaires dans leurs projets de réaménagement des cours de récréation. L'école libre Saint-Nicolas, à Sart-Dames-Avelines, n'en est qu'aux prémices,

mais chérit le souhait d'impliquer l'ensemble des usager-es de ses trois cours de récré. « *On va élaborer des questionnaires pour les enfants, les enseignant-es et les surveillant-es, pour mieux identifier les différents critères de bien-être de chacun, explique Pauline Braconnier, enseignante. Ensuite, l'idée est de réaliser des chartes avec les élèves autour du règlement d'une cour, mais aussi pour protéger les arbres fruitiers qu'on aura plantés, les nichoirs qu'on aura installés, pour décider qui va arroser et entretenir les bacs potager...* » Et ainsi, gérer et préserver collectivement ces nouveaux espaces de vie et de nature. **C.T.**

Contact : 02 893 08 21 - www.oselevert.be